

RN77
Jonches
PN 19



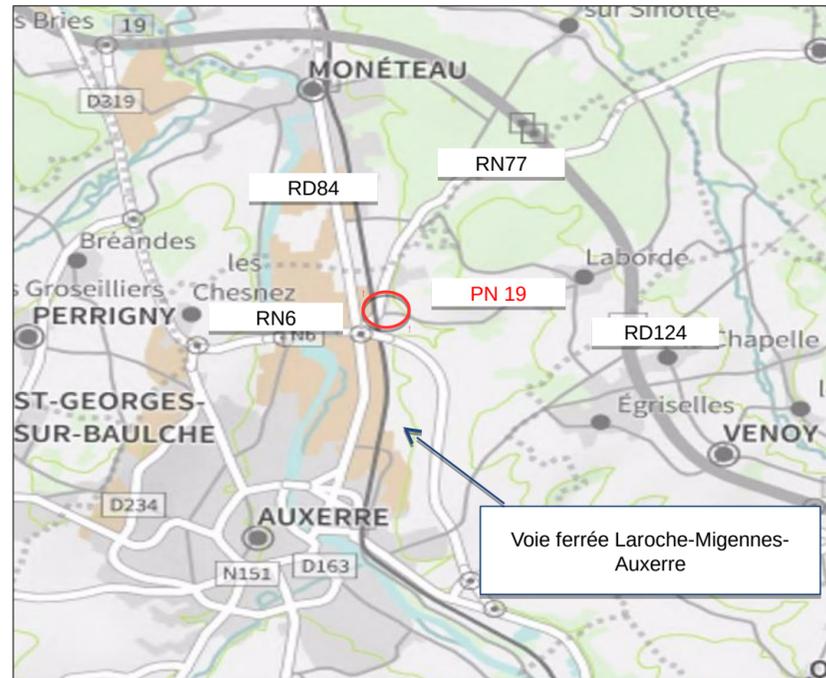
Découvrez le projet
et participez à la
concertation publique

du 15 mars au
15 avril 2018

Suppression
du passage à niveau n°19



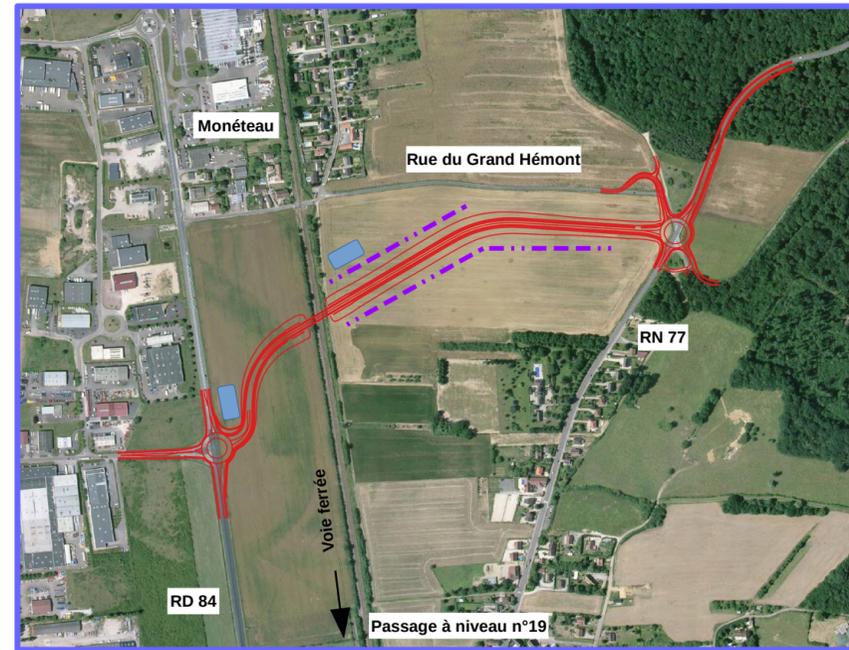
Pourquoi supprimer le passage à niveau n° 19 ?



Le passage à niveau n°19 à Auxerre-Jonches permet à la RN77 (qui relie Auxerre à Troyes) de franchir la voie ferrée Laroche-Migennes-Auxerre. Ce passage à niveau a connu plusieurs accidents et a été classé comme devant être supprimé. Si l'État a renforcé dès 2011 la sécurisation du passage à niveau avec divers équipements améliorant sa perception, le nombre d'infractions constaté au franchissement des radars de feux (60 par mois) et l'accident du 14 janvier 2018, qui a fait deux victimes, n'ont fait que renforcer la nécessité de sa suppression. Le projet prévoit la création d'un barreau de liaison entre Jonches et Monéteau raccordant directement la RN 77 à la RD84 via deux ou trois carrefours giratoires.

Les solutions envisagées

Variante routière



Légende :

Tracé envisagé

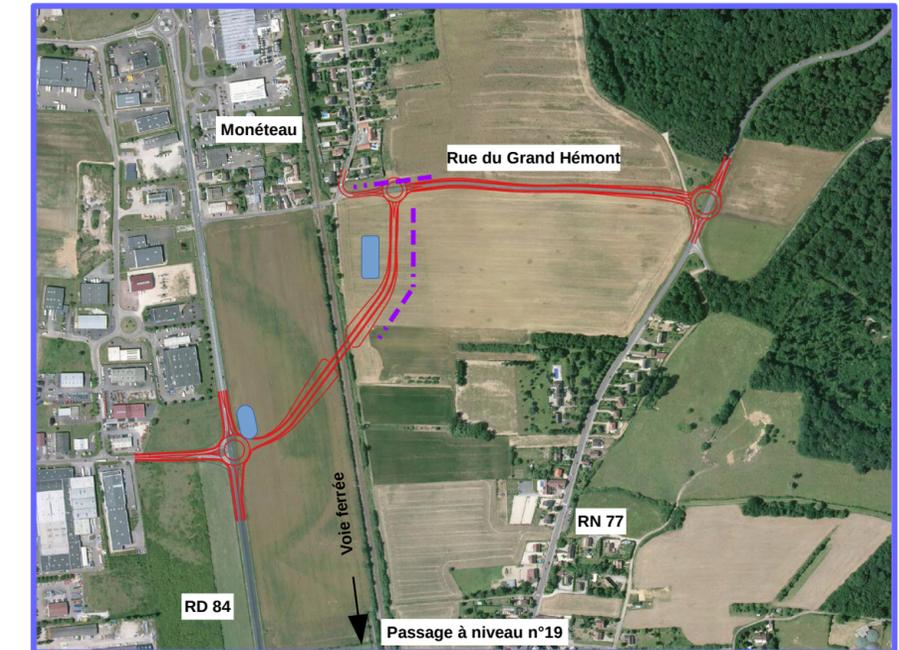
Protection acoustique

Bassins



Cette variante dite « routière » consiste en la création d'une voirie nouvelle parallèle à la rue du Grand Hémont. Deux carrefours giratoires permettraient la liaison par un barreau routier de 890 mètres. Le franchissement de la voie ferrée se ferait par un passage supérieur nécessitant des remblais (buttes de terre) de 7 mètres. Les eaux pluviales seraient captées dans des bassins situés dans les points bas du projet. Concernant les nuisances sonores, des écrans acoustiques seraient placés de part et d'autre de la route. Ce tracé plus direct impacte sensiblement l'espace agricole.

Variante urbaine



Cette variante dite « urbaine » consiste en la création d'une voirie nouvelle utilisant pour partie l'emprise de la rue du Grand Hémont. Ce tracé de 1050 mètres, comporterait trois carrefours giratoires, deux situés à chaque extrémité pour assurer la liaison RD84-RN77, le troisième intermédiaire permettrait une desserte de l'Avenue Saint-Quentin à Monéteau. Les eaux pluviales seraient captées dans des bassins situés dans les points bas du projet. La proximité plus grande du secteur urbanisé de Monéteau nécessiterait la réalisation d'écrans acoustiques pour limiter l'exposition au bruit en deçà des seuils réglementaires.



Le projet concerne tous les déplacements

Caractéristiques techniques

- Une chaussée bidirectionnelle de 7m de large
- Un pont et une passerelle « modes doux » au-dessus de la voie ferrée, avec une hauteur libre sous passage à 5,80m

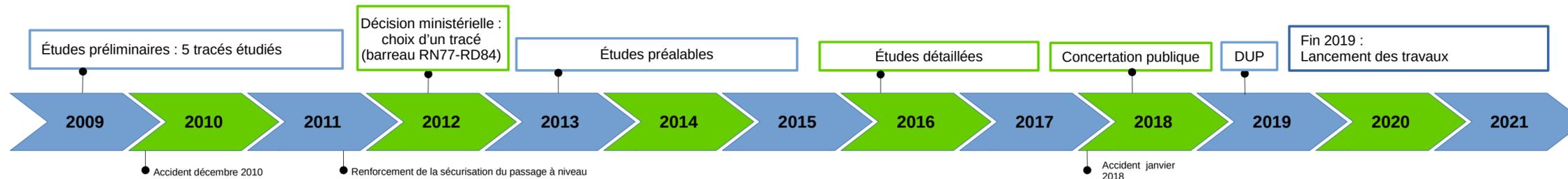


Le coût du projet :

Le projet est estimé à 18,5 millions d'euros. Il est financé à 100 % par l'État.

Rétablissement des modes doux

La suppression du passage à niveau s'accompagne du rétablissement des modes doux, au moyen d'une passerelle avec rampes d'accès. Elle permettra aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite (PMR) de franchir la voie ferrée en toute sécurité.



La prise en compte de l'environnement et du cadre de vie

L'environnement et le cadre de vie des habitants font partie intégrante de la conception du projet. En particulier, les volets ci-dessous feront l'objet d'études détaillées.

- **La protection de la ressource en eau**

Un réseau de collecte étanche des eaux pluviales sera réalisé avec l'aménagement de bassins de traitement. Il sera destiné à protéger à la fois les écoulements naturels et les eaux souterraines de toutes pollutions liées à l'infrastructure.

- **La question du bruit**

Des dispositifs de protection à la source seront étudiés et proposés pour garantir le respect des seuils réglementaires de bruit pour les zones urbanisées les plus proches de Monéteau et de Jonches.

- **Les besoins de foncier**

Quelle que soit la variante retenue, la consommation du foncier pour le projet sera limitée au strict nécessaire. Une attention spécifique sera portée au maintien des dessertes agricoles.

En parallèle à ce projet

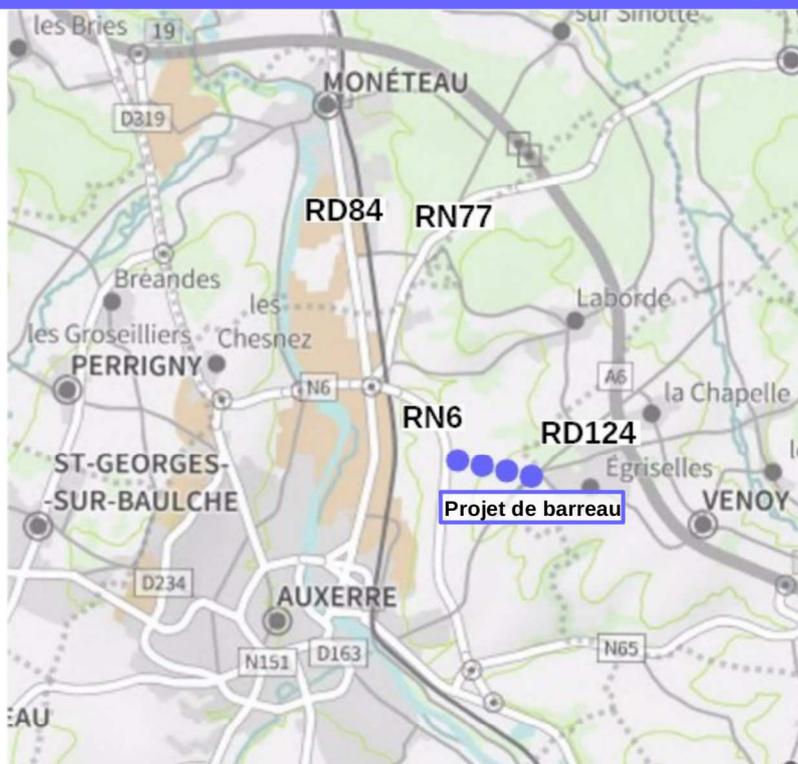
Un projet de barreau complémentaire



communauté
de l'auxerrois

La communauté d'agglomération d'Auxerre portera la maîtrise d'ouvrage d'une liaison routière entre la RD124 et la rocade d'Auxerre à hauteur d'Egriselles (voir schéma ci-contre).

Dans le contexte de la suppression du PN19, ce projet permettra de faciliter les déplacements des habitants du secteur de l'Est Auxerrois en leur offrant une liaison directe pour rejoindre l'échangeur RN6-RD84-RN77.



Du 15 mars au 15 avril 2018

Les rendez-vous de la concertation

La concertation publique

La concertation publique est organisée au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme. Elle est conçue pour que chacun soit informé et ait la possibilité de faire part de son point de vue pour enrichir le projet.

Informez-vous

Le document d'information :

Mis à disposition du public dans les mairies d'Auxerre, de Monéteau et de Venoy et dans les locaux du service d'urbanisme de la ville d'Auxerre.

Par internet :

Sur le site internet de la DREAL Bourgogne Franche-Comté :

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Plus d'infos sur :



Participez

Lors des 2 réunions publiques :

Le **21 mars 2018** à 18h30 à la salle Camille Debay de Laborde ;

et le **28 mars 2018** à 18h30 au foyer municipal de Monéteau.

Exprimez-vous

Sur les registres :

Mis à disposition du public à la mairie de Monéteau, la mairie de Venoy, la mairie d'Auxerre et dans les locaux du service d'urbanisme de la ville d'Auxerre.

Par courriel :

@ [jonches-suppressionpn19](mailto:jonches-suppressionpn19@developpement-durable.gouv.fr)
@ [developpement-durable.gouv.fr](mailto:@developpement-durable.gouv.fr)

Par courrier :



« Concertation Jonches –
Suppression du PN19 »
DREAL Bourgogne Franche-Comté
21B rue Alain Savary
CS 31269
25005 BESANCON.

Les acteurs du projet

La maîtrise d'ouvrage

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne Franche-Comté, service régional de l'État, assurant la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement.

Les partenaires

Afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux de ce projet, l'État a associé les communes d'Auxerre, de Monéteau, de Venoy et SNCF Réseau.

La DIR (Direction Interdépartementale des Routes) Centre Est, exploitant de la RN77 a également été associée à l'élaboration du projet.



communauté
de l'auxerrois

